

## SE et S'

SE et S' sont des pronoms réfléchis qui servent seulement à écrire les verbes pronominaux (se battre, se doucher, s'endormir, s'orienter, s'en aller, s'entendre, se loger...).

Écris SE ou S' seulement si tu reconnais le **verbe** « se..... » ou « s'..... » .

Exemples : Le vent **se lève** ce matin.

C'est le verbe « se lever ». le verbe « se matiner » ? Ça n'existe pas.

Yann **s'est abrité** sous le préau.

C'est le verbe « s'abriter ».